

## Compte-rendu du Conseil d'Ecole extraordinaire du 14 mai 2020

### Présents :

- . Messieurs Huber, Ueberschlag, Wieder, maires de Muespach, Knoeringue et Muespach le Haut
- . Mme Régine Rentz, première adjointe mairie de Muespach
- . Mme Caroline Geng, conseillère municipale de Knoeringue
- . Mme Annick Brand et Séverine Marichal, représentantes du péricolaire
- . Mme Bisel et Mme Gutzwiller, Atsem de l'école maternelle
- . Mme Wendling et Mme Prautois, enseignantes

Explications données sur la fermeture des écoles par M. Huber, maire de Muespach.

Des problèmes humains et matériels se posent. Par exemple, il faut à l'école élémentaire une personne de plus pour désinfecter les toilettes au fur et à mesure du passage des élèves. Il est aussi question de la difficulté d'appliquer le protocole et entre autre, la distanciation physique, particulièrement avec des élèves de maternelle.

Un sondage a été proposé aux parents d'élèves pour connaître leur décision de remettre ou pas leur(s) enfant(s) à l'école sur la base du volontariat. Mme Prautois annonce les chiffres : **6 élèves / 47 reviendraient à l'école** (3 de Muespach / 2 de Muespach le Haut / 1 de Waldighoffen) ce qui représente 12,76% des élèves. En fonction de l'évolution sanitaire, 2 élèves reviendraient peut-être en juin, ce qui ferait 8 élèves présents.

### **Les enseignantes proposent de rouvrir l'école à partir du lundi 8 juin.**

La dernière semaine de mai, un nouveau sondage sera proposé aux parents où il sera précisé qu'il n'y aura pas de bus et que le périscolaire fonctionnera normalement. Il faudra également tenir compte des dernières directives gouvernementales (Discours de M. le Premier Ministre qui est attendu).

M. Huber demande à l'équipe éducative de l'école maternelle de lui fournir une liste de matériel qu'elle jugera utile pour la réouverture de l'école. Celle-ci lui sera transmise le soir même. L'équipe éducative décide de retourner à l'école à partir du mardi 2 juin afin de réorganiser les classes en vue de l'application du protocole élaboré en commun. Mme Prautois demande que l'un ou les deux agents communaux soient présents pour déplacer du matériel lourd tel que tables, étagères...

Secrétaire de séance : Monique Prautois

